

Pour diffusion immédiate

Un comité de la Chambre des communes vote pour l'abandon des Québécoises et des Québécois d'expression anglaise

Montréal, le 3 février 2023 – Le Quebec Community Groups Network (QCGN) est profondément déçu que le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes ait permis une référence à la Charte de la langue française de demeurer dans de nouvelles mesures législatives fédérales linguistiques qui visent à modifier la Loi sur les langues officielles du Canada.

Lors de l'étude du comité article par article de la Loi C-13, *une Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*, une proposition libérale de retirer une référence à la Loi linguistique du Québec a été rejetée. Les membres du Parti conservateur du Canada, du Nouveau Parti démocratique et du Bloc Québécois ont voté contre.

Une motion proposée par le Bloc visant à renforcer davantage la Charte du Québec dans la Loi sur les langues officielles été adoptée à la place. Une seconde motion du Bloc Québécois renforçant davantage l'asymétrie dans la Loi a été secondée et passée de façon similaire avec le soutien des Conservateurs et du NPD.

« Malgré les meilleurs efforts de plusieurs députés libéraux, dont Anthony Housefather, Patricia Lattanzio et Marc Garneau, il est clair pour nous que les dés sont pipés en défaveur du Québec d'expression anglaise », selon la présidente du QCGN, Eva Ludvig. Le trio a reçu du renfort ce matin de la part des députés libéraux Emmanuella Lambropoulos, Fayçal El-Khoury et Sherry Romanado.

« Nous avons vu aujourd'hui en comité comment les Conservateurs et le NPD ont clairement abandonné la dualité linguistique et comment ils travaillent fort avec le Bloc pour démolir 50 ans de politiques de langues officielles du gouvernement fédéral », déclare Eva Ludvig. « Ceci est un revers majeur pour les droits des Québécoises et des Québécois d'expression anglaise. »

Depuis que le gouvernement libéral a signalé un changement radical à la politique des langues officielles lors du Discours du Trône en 2021, le QCGN, des juristes et plusieurs autres sonnaient l'alarme de ses conséquences. « Cette Loi désastreuse va profondément détériorer nos droits linguistiques, notre relation avec le gouvernement fédéral et notre minorité d'expression anglaise », ajoute la présidente du QCGN.

« Ce n'avaient pas à se dérouler ainsi », renchérit Joan Fraser, ancienne sénatrice et membre du conseil d'administration du QCGN.

« En 2018, les communautés de langue minoritaire anglaises et françaises du Canada s'étaient entendues sur comment la Loi sur les langues officielles pourrait être modernisée », explique Graham Fraser. « Ce consensus aurait-il non seulement renforcé et résolu des problèmes avec la Loi sur les

langues officielles, mais aurait aussi protégé la valeur fondamentale qu'est la dualité linguistique, ainsi que les droits en matière de langues officielles de tous les Canadiennes et Canadiens d'un océan à l'autre. »

« Je veux être claire », ajoute Eva Ludvig. « Le QCGN est en faveur de la protection de la langue française. Mais nous nous opposons à l'inclusion de la Charte de la langue française dans la Loi sur les langues officielles parce que ceci n'atteindrait pas cet objectif. Et nous ne sommes pas seuls à avoir ce point de vue. » Elle a souligné que l'ancien juge de la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, a fait part de ses préoccupations au sujet des conséquences d'inclure des mesures législatives linguistiques provinciales à la Loi sur les langues officielles.

« Même les experts du gouvernement ont avisé le comité au sujet de telles conséquences », précise Eva Ludvig. « En continuant sur cette voie, Ottawa serait en train de signer un chèque en blanc sur les droits linguistiques dans la province et de mettre notre avenir en péril par la bande. »

« Par conséquent, nous soussignés, exhortons les membres du Parlement à modifier le projet de loi C-13 afin de supprimer toute référence à la Charte de la langue française. Nous demandons également à notre gouvernement fédéral de veiller à ce que tous les droits linguistiques créés par le Parlement soient étendus aux deux langues officielles – le français et l'anglais. »

Le Quebec Community Groups Network (www.qcgn.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organisations membres, les particuliers, les groupes, les institutions et les dirigeants de la communauté.

Pour de plus de renseignements : Rita Legault, directrice des communications, rita.legault@qcgn.ca |
Téléphone : 438-270-0680